



## **Conflits de loyauté et éloignement parents-enfants**

**Recommandations aux parents et aux autorités**

# Conflits de loyauté et éloignement parents-enfants (EPE)

## Préambule

Lors d'une séparation ou d'un divorce, les parents doivent faire face à une tâche difficile : ils sont confrontés à de nouvelles conditions de base qui doivent coïncider avec les besoins et les intérêts de l'enfant. Alors que dans d'autres pays, la garde alternée est standard et le bien-être des enfants respecté, un processus fastidieux en cas de désaccord existe en Suisse.

Dans les cas conflictuels, cela dure deux ou plusieurs années jusqu'à ce que la nouvelle vie se mette en place. Cela ne signifie pas qu'après tout cela les blessures émotionnelles soient surmontées. Dans ce cas, le stress pour les enfants est très élevé, et un chemin difficile les attend. Beaucoup d'entre eux sont éloignés d'un parent selon ces conditions.

Actuellement, les autorités ne parviennent pas toujours à proposer aux parents en conflit une solution adaptée, durable.

Cette brochure a été conçue pour permettre aux parents et aux autorités de mieux respecter les besoins des enfants grâce à des conseils et à des indications techniques.

*Consultez notre page web :*

<http://www.kisos.ch/umgang-mit-konflikten.php>

## Contenu

1. Qu'est-ce que la loyauté .....	5
2. Qu'est-ce qu'un conflit de loyauté .....	5
3. Qu'est-ce qu'un éloignement parents-enfants .....	6
4. Comment un conflit de loyauté peut-il s'exprimer .....	8
5. La portée de la rupture des contacts avec les parents biologiques .....	8
6. Comment atténuer ou éliminer un conflit de loyauté ....	10
Autres conseils contre le conflit de loyauté pendant et après les visites .....	10
En cas d'absence de droit de visite ou d'un droit de visite minimal .....	11
L'enfant commence à exprimer auprès de vous des sentiments de mal-être et d'incompréhension	
Pour le quotidien .....	12
7. La loi .....	12
8. Aspects juridiques .....	13
9. Mesures en cas d'absence de droit de visite .....	14
10. Empreinte .....	15

## Qu'est-ce que la loyauté

La loyauté est un lien intérieur avec une ou plusieurs personnes, qui est basé sur des valeurs et maximes communes et dans lesquelles on se reconnaît, qu'on peut comparer à la "fidélité". Cela se traduit à la fois dans le comportement à l'égard de la personne (ou du groupe) à laquelle on est loyal, et dans le comportement vis-à-vis de l'extérieur à l'égard de tiers.

La triade mère-père-enfant, un système de relation triangulaire, est définie dans la psychologie de l'enfant comme une unité primaire de l'évolution de l'enfant. Tous les enfants sont confrontés à celle-ci ainsi qu'à d'autres triades ; et quand, il peut arriver constamment que de tels systèmes de relations se contredisent et qu'ainsi les enfants soient sous pression. Cela peut les renforcer et avec le temps, ils forment leur personnalité et leur "fidélité vis-à-vis d'eux-mêmes", ils développent une vision du monde différenciée plutôt que des valeurs unilatérales.



Cependant, s'ils sont constamment tiraillés entre des loyautés contradictoires (surtout dans le cas d'une répartition inégale des droits entre les parents), **déchirés de part et d'autre**, cela les rend malades.

Si les parents sont séparés, cette triangulation peut devenir dangereuse, car la triade devient déséquilibrée ; dans ce cas, **les enfants ont besoin d'aide**. On s'attend de façon subliminale à ce que l'enfant décide contre l'autre - ce qui représente un obstacle insurmontable, parce que ce dernier **aime les deux parents** et qu'il veut rester avec les deux, car pour l'enfant la triade existe encore malgré la séparation et qu'elle doit être protégée. Par conséquent, la plus grande tâche des parents séparés est de ne pas exiger une loyauté unilatérale ou de ne pas dévaloriser les valeurs **et le mode de vie de l'autre parent**.



La responsabilité des autorités est d'empêcher à la base que se jouent de tels "jeux de pouvoir" et d'enseigner, voire d'imposer aux parents en cas de

### Qu'est-ce qu'un conflit de loyauté

Pour les enfants, les parents doivent être **ensemble**, ils ont du mal à imaginer ou à comprendre que les parents se séparent. Ils montrent leur loyauté **aux deux parents** et les perçoivent comme **égaux**. Ils ne peuvent pas prendre en compte cette contradiction. Souvent, les enfants souhaitent que les parents se remettent ensemble juste pour qu'ils puissent montrer qu'ils s'aiment tous les deux.

Pour que l'enfant n'ait pas à vivre en contradiction (et qu'on n'en arrive pas à un conflit de loyauté), une garde alternée est la meilleure solution.



Certes, la vie commune des parents n'existe plus dans le modèle alterné, mais les enfants communs connaissent encore la même constance et **la stabilité d'une famille intacte** - ils peuvent

De nombreux parents, pour des raisons de conflits latents (agressions et colère contre l'autre parent, ou raisons narcissiques ou malades), ne parviennent pas à appliquer un modèle alterné. Outre le fait que pour des enfants, une séparation ou un divorce soit difficilement compréhensible, ils sont souvent exposés à de graves conflits.



Le législateur ne prévoit fondamentalement **aucune règle applicable** pour que les enfants aient le droit à un contact équilibré avec les deux parents- sans que l'enfant en **arrive à un conflit de loyauté dans la relation et qu'il soit ainsi blessé**.

En Suisse, des millions sont dépensés pour les procédures. Beaucoup de parents sont obligés de vivre avec peu d'argent et doivent se surendetter avant qu'un jugement soit rendu.

La plupart des cas de conflits sont fondés sur le règlement habituel simple (relations personnelles), dans lequel le/la responsable du droit de garde a son mot à dire en raison de l'habilitation légale.

Ce déséquilibre n'est pas seulement effectif dans les litiges au sens de la loi, mais aussi dans le fait que l'enfant ne pas soit autorisé à rencontrer les parents **de façon égale**. **Ainsi, la plupart du temps, l'un des parents demande plus de pension alimentaire, tandis que l'autre souhaite plus de contact avec l'enfant - ce qui peut entraîner un moyen de pression réciproque**. Les enfants ressentent cela, sont insécurisés et ne savent pas s'ils peuvent encore profiter de l'autre parent. Ils se sentent déchirés dans leurs sentiments. Avec cette situation conflictuelle, en général, tous les moyens sont employés (légaux et non légaux) jusqu'à ce que l'enfant doive se décider **pour un parent** pour des raisons de loyauté.



**Bilan** : souvent les enfants sont obligés de montrer leur loyauté au parent qui a le droit de garde.

### La peur des enfants

Dans le contexte de longs conflits juridiques, les enfants pensent qu'ils doivent rejeter l'un des parents **pour ne pas** perdre l'affection de l'autre. Ils soutiennent le parent qui a le droit de garde en essayant de lui donner tous les droits.



En raison de la longueur des procédures et de la non-introduction de solutions coopératives, cela créé une **menace pour le bien-être de l'enfant**.

### Qu'est-ce qu'un éloignement parents-enfants

En raison de son propre traumatisme, il n'est pas rare que le **détenteur du droit de garde diabolise** l'autre parent et qu'il tente consciemment ou inconsciemment de protéger l'enfant **par son comportement**, afin que celui-ci **ne doive pas** faire la même expérience. En conséquence, l'enfant peut être massivement éloigné de l'autre parent, et plus l'enfant est jeune, plus cela est grave. Par conséquent, il insulte la mère ou le père de manière injuste, le diminue de façon permanente et **refuse le contact**. Dans la pratique, ces **détenteurs de la garde** refusent une garde alternée pour des raisons fragiles. D'un point de vue juridique, quand deux personnes séparées sont si divisées qu'elles ne peuvent pas se mettre d'accord sur la garde des enfants, la garde alternée ne fonctionne pas - d'un point de vue juridique. Toutefois, c'est précisément le refus du droit de l'enfant d'entretenir des contacts réguliers et intensifs (vie quotidienne) avec l'autre parent

des contacts qui est responsable du conflit, notemment est responsable du conflit. Ainsi, l'absence de volonté de compromis de la part des "plus puissants" déclenche le différend, capant celle-ci est "récompensée" par l'attribution de la garde exclusive : plus il y a (souvent consciemment) de comportement non coopératif, plus la génération d'arguments contre la garde alternée les sont fructueux.

De nombreuses autorités sont débordées par de telles situations, également pour des raisons légales. Par souci de simplicité, l'enfant est souvent susceptible d'être confié à un seul parent au lieu de se coltiner les parents et leurs comportements, et d'exiger et de favoriser une véritable coopération. Au contraire, la pratique juridique habituelle entraîne **une posture de combat nuisible** des parents. En outre, le processus prend plusieurs mois pour arriver à un résultat au cours de la procédure judiciaire ou de l'application de la loi, une grande partie des enfants **souffrant extrêmement** de la tension des parents due à leur communication verbale et non verbale pendant la procédure et **au-delà**.



Si l'autre parent est expulsé de la vie quotidienne ou même diabolisé, cela est extrêmement dommageable pour l'enfant.

### **Maltraitance des enfants**

Les notions de "violence mentale" et de "maltraitance psychique des enfants" sont définies comme **une infraction passive** envers l'enfant. Cela inclut l'omission **ou le déni d'expériences ou de relation avec l'autre parent**, qui sont nécessaires pour une évolution émotionnelle saine .



Étant donné que les effets ne sont pas immédiatement reconnaissables, mais souvent après des années seulement, la violence psychologique est généralement plus difficile à diagnostiquer que la maltraitance physique. Mais dans leur gravité, les conséquences des dommages causés par la violence physique sont comparables.

Toutes les formes de violence psychologique affectent la relation de confiance **entre la personne** de référence et l'enfant, **elles handicapent** l'enfant dans son développement mental et psychologique vers une personnalité autonome et affirmée.

## Comment un conflit de loyauté peut-il se manifester

Les conflits de loyauté se manifestent par les symptômes suivants :

- Déclarations contradictoires auprès des parents (l'enfant dit à l'un des parents, par exemple, qu'il ne veut pas revenir chez l'autre parent après la visite, et il affirme à l'autre parent qu'il ne veut plus aller chez le premier parent)
- L'enfant peut changer rapidement son opinion personnelle surtout pendant la procédure. Ceci non en raison.
- d'un avis personnel, mais par peur de perdre l'un des parents.
- A l'école, cela peut conduire à des difficultés de concentration et d'apprentissage qui sont induites par les conflits intérieurs.
- En raison d'un manque de stabilité intérieure, les enfants éprouvent souvent des répétitions semblables dans les relations ultérieures.
- Dans bien des cas, ces enfants changent souvent de lieu de résidence et vont vivre chez l'autre parent lorsqu'ils grandissent.

## L'ampleur de la rupture de contact avec les parents biologiques



La perte de contact avec les parents vivants s'avère être nettement plus forte que la **perte de contact** en raison de **la mort**, et le deuil dure plus longtemps.

**Les enfants ont besoin d'un contact constant et fiable avec leurs deux parents .**



La rupture du contact avec les parents biologiques vivants **fait des enfants des adultes malades.**

Il en résulte de l'insécurité émotionnelle, un comportement d'attachement non sécuritaire, des relations parents-enfants problématiques et des déficiences dans le développement de l'identité et de la personnalité. Beaucoup d'entre eux ont besoin de soins psychologiques.

Dans de nombreux cas, cependant, le traitement psychothérapeutique est un échec parce que le problème ne peut pas être résolu en raison des causes ainsi qu'en et en raison de la honte envers l'autre parent.

Le fait d'interrompre le contact n'est pas dans l'intérêt des enfants : toute personne qui le fait agit consciemment, inconsciemment ou involontairement contre le bien-être de l'enfant. Les mesures gouvernementales doivent de toute urgence remédier à cette situation.

### **Conclusion :**

- La rupture du contact avec l'un des parents conduit à une altération du développement de l'identité et de la personnalité.
- Les enfants présentent des troubles du comportement à l'école, dans leur environnement et particulièrement à l'âge adulte. Ces troubles graves du développement sont de moins en moins susceptibles d'entraîner une rémission avec la durée des conflits parentaux.



Cette reconnaissance de la science médicale reste insuffisamment prise en charge par les experts, les autorités **et les** tribunaux familiaux. Ils ne sont souvent d'aucune aide pour prévenir ou remédier à cette condition de rupture de contact préjudiciable à la santé et au bien-être.

Toute tentative de trouver une solution sans l'aide des autorités, des tribunaux ou des experts vaut la peine, par exemple par le biais de la médiation.

## Comment atténuer ou éliminer un conflit de loyauté



Les conseils suivants s'adressent aux parents dont le droit de visite est rendu difficile ou impossible. Voir également les mesures en page 14.

Lors d'une séparation ou d'un divorce, les parents sont généralement occupés par leurs affaires, l'enfant n'est souvent pas écouté. En fonction de l'âge et de la maturité, il doit être inclus dans la nouvelle conception de l'avenir au lieu de le laisser démuné dans son évolution. Dans une telle situation, le premier commandement **est de ne jamais parler mal de l'autre parent**. Si les parents ont envie de parler de la séparation ou du divorce, il est important de le faire en utilisant le "Je". Il existe aussi des livres pour enfants qui aident l'enfant à faire face à la situation. Les souhaits et les propositions réalistes de l'enfant doivent être absolument pris au sérieux. Une méthode sensée, axée sur la solution et orientée vers l'avenir pour gérer les conflits réside dans **la médiation** ou dans une **garde alternée**.



Si le titulaire de la garde se montre intransigeant en raison de **ses exigences de pouvoir**, des mesures ciblées et **précises doivent** être ordonnées **pour que** le bien-être de l'enfant soit préservé.

## Conseils concrets contre les conflits de loyauté pendant et après les visites

Donnez suffisamment de temps à l'enfant à son arrivée et à son départ. Ne vous attendez pas à ce que votre environnement habituel convienne à l'enfant. Selon le cas de conflit, l'enfant a besoin d'un "temps d'acclimatation" suffisant. Dans de tels cas, les enfants sont souvent excités ou à la recherche de possibilités de repli. Un rituel d'accueil avec un objet familier peut aider. (Consultez l'article "Aider l'enfant au changement" sur [kisos.ch](http://kisos.ch)) Préparez l'enfant pour les adieux environ 20 minutes à l'avance en l'informant que la mère/le père a hâte de le revoir. Cela permet à l'enfant de supporter plus facilement le passage d'un parent à l'autre.

## En cas d'absence prolongée de droit de visite ou en cas de droit de visite minimal

Si vous n'avez pas vu l'enfant depuis longtemps, essayez de ne pas le submerger de cadeaux. Il est extrêmement important d'écouter attentivement l'enfant, de percevoir ses sentiments et ses désirs et surtout de faire preuve de compréhension.

Les parents peuvent communiquer ceci à l'enfant en montrant de façon claire que le conflit n'a rien à voir avec lui, et que sa participation est favorisée. Communiquez par contre vos sentiments, dites à votre enfant qu'il vous a manqué, que vous l'aimez et que vous vous réjouissez de le revoir. Même si vous n'avez pas vu l'enfant depuis longtemps, essayez d'assumer le rôle parental en fixant des limites à l'enfant. Il est compréhensible que vous souhaitiez rendre le moment aussi agréable que possible pour l'enfant et éviter les confrontations, mais cela n'exclut pas la fixation de limites et, par conséquent, l'exigence de ces limites - au contraire. L'enfant remarque ainsi que vous êtes bienveillant avec lui et que vous le prenez au sérieux, et cela encourage le moment en commun.



**Attention :** Le père et la mère doivent s'abstenir de tout ce qui entrave la relation de l'enfant **avec l'autre parent ou de ce qui** rend difficile la tâche de la personne qui éduque. Si, pendant le droit de visite, il est établi que l'enfant est maltraité, cela doit être signalé aux autorités. Les mesures devraient être effectives et programmées.

## Lorsque l'enfant commence à faire de mauvaises et incompréhensibles déclarations à votre sujet

Lorsque l'enfant commence à parler mal de vous, écoutez patiemment. Montrez que vous comprenez que votre ex partenaire a d'autres points de vue. Par exemple, vous pouvez aussi demander à l'enfant s'il ressent la même chose.

Cependant, veuillez formuler vos questions sans reproches (évittez de parler mal de l'ex-partenaire).

Montrez l'exemple et faites en sorte que l'enfant ne se sente pas encore plus insécurisé. Écoutez l'enfant. Vous pouvez intercepter et calmer beaucoup de ses inquiétudes si l'enfant remarque et sait que vous avez toujours une oreille ouverte pour les questions, les soucis etc.

Toutefois, si de telles déclarations deviennent plus fréquentes, informez-en les autorités compétentes ou l'assistance (si une telle assistance a été ordonnée).

### **Pour le quotidien**

Utilisez des rituels pour la visite. Ceux-ci peuvent prendre la forme de petites choses comme la lecture d'un livre précis ou autre processus que vous déterminez et conduisez chaque fois. Cela offre à l'enfant une continuité, de la sécurité et de la confiance.

Assurez-vous que l'enfant ait la possibilité de se retirer. Cela signifie que, par exemple, s'il est fatigué, il peut s'allonger et se reposer. Donnez à l'enfant la possibilité de faire quelque chose seul pendant la visite.

Faites en sorte de ne pas lui mentir en cas d'urgence. Un enfant est très sensible quand quelque chose ne va pas. Évitez de rejeter la faute sur l'ex-partenaire. Les enfants ont le droit de savoir si un parent ne va pas bien. Parlez toujours à la première personne (Je me sens...) En même temps, informez l'enfant que cela n'a rien à voir avec lui.

Encouragez l'enfant à parler de ses émotions : Qu'est-ce qui te rend triste, qu'est-ce qui te met en colère ? Acceptez les réponses.

## Aspects juridiques

### Quête d'identité

Le Tribunal fédéral est d'avis qu'en règle générale une relation entre les deux parents est importante, car elle peut jouer un rôle important dans le développement et l'identification de l'enfant (BGE 122 III 404 E. 3a p. 407; 127 III 295 E. 4a p. 298; 130 III 585 E. 2.2.2 p. 590).

### Devoirs des parents

Fondamentalement, il est dans **compétence et le devoir des parents** de régler les droits de visite et de vacances d'un commun accord. Ce n'est que lorsque les parents ne sont pas en mesure de le faire que le APEA détermine avec autorité le droit de visite et de vacances.

### Relations personnelles

Les parents ont droit aux relations personnelles conformément à l'art. 273 ZGB. Toutefois, les relations personnelles ne prévoient pas la garde commune. Leur but est de protéger et d'entretenir "le lien intérieur des parents" avec l'enfant (BGE 71 II 209; 89 II 5). Le père légal et les parents adoptifs ont droit d'en faire la demande, même s'ils n'ont pas conçu l'enfant (BGE 71 II 208).

### Garde alternée

Fondamentalement, une **garde alternée** est à **préférer**. Si les parents ne sont pas d'accord, une demande doit être faite auprès de l'autorité.

Si nécessaire, une aide supplémentaire peut être mise en place. Le conseiller conseille les parents et a la compétence de régler les détails pour qu'une garde alternée puisse être mise en œuvre de manière durable (modalité de transfert, régulation du flux de communication, etc.)

En ce qui concerne la garde alternée, reportez-vous à notre brochure "Modèle alterné".

## Mesures en cas de droit de visite manquant

Il existe différentes possibilités en cas de droit de visite manquant. Pour ce faire, il est décisif de savoir si le parent n'ayant pas le droit de garde possède le droit de visite. Des mesures efficaces au sens juridique du terme peuvent être ce qui suit :

- Signalement des risques au tribunal ou à la APEA
- Demande d'exécution du droit de visite (voir aussi notre brochure "Exécution du droit de visite" ou <https://youtu.be/XxVsiQ4W4bQ>) auprès des autorités ou des tribunaux.
- Plainte pénale au sens de l'art. 220 StGB (en cas de garde commune)
- Plainte pénale au sens de l'art. 219 StGB contre la violation de l'obligation d'éduquer (respect de l'obligation de garantie contre le parent gardien)
- Instruction thérapeutique selon Ar. 307 ZGB
- Demande de menace de sanction (art. 292 CP) si le droit de visite est entravé à plusieurs reprises.
- Demande de réattribution de la garde parentale en cas de refus répété du droit de visite.

Si l'enfant est déjà éloigné :

- Application pour une thérapie comportementale d'exposition

## Où puis-je trouver de plus amples informations ou de l'aide ?

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous [www.kisos.ch](http://www.kisos.ch) sous la rubrique Conseiller.

# Empreinte

## **Bibliographie**

- Kindler / Lillig / Blüml / Meysen / Werner (Hg.) (2006): Handbuch Kindeswohlgefährdung nach § 1666 und Allgemeiner Sozialer Dienst (ASD). München: Verlag Deutsches Jugendinstitut.
- KiMiss-Studie 2012 Datenbericht—Universität Tübingen
- KiMiss-Rating 2014 Verlust von Kindeswohl - Universität Tübingen - Grundlagen zur Führung von Beratungs- und Informationsgesprächen mit Eltern in Trennung und Scheidung / Ressort Familie der Erziehungsberatung des Kantons Bern
- GEOLINO-UNICEF-Kinderwertemonitor 2014
- Child Affected by Parental Relationship Distress - JOURNAL OF THE AMERICAN ACADEMY OF CHILD & ADOLESCENT PSYCHIATRY
- Wikipedia - Eltern-Kind-Entfremdung
- med.ium - DAS MAGAZIN FÜR ÄRZTEINNEN und ÄRZTE IN SALZBURG - Das Eltern- Entfremdungs-syndrom PAS
- Österreichisches Institut für Familienforschung - Vom Kontaktabbruch der Vater-Kind-Beziehung

## **éditeur:**

Verein Kinderschutzzorganisation Schweiz, 8424 Embrach

## **Textes / ressources / images:**

[www.kisos.ch](http://www.kisos.ch)

pexels

## **Disposition:**

Kinderschutzzorganisation Schweiz

## **Frais:**

Gratuit

## **Editions hauteur:**

1500

## **Conclusion éditoriale:**

31.10.2017



**KiSOS**

**Une initiative pour les enfants séparés et leurs parents**

**KiSOS**  
garde alternée  
[www.wechselmodell.ch](http://www.wechselmodell.ch)

